

*Questions orales***L'EMPLOI**

**M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence):** Monsieur le Président, c'est à la ministre de l'Emploi que je m'adresse. Hier, quatre organismes sociaux respectés de la région métropolitaine de Toronto, soit le Metro Labour Council, le Comité national d'action sur le statut de la femme, le Social Planning Council et la Coalition of Visible Minorities and Immigrant Women, ont publié un rapport destiné au conseil municipal de Toronto l'invitant à créer un organisme municipal pour étudier le problème de la multiplication des emplois à temps partiel au détriment des emplois à temps complet, la croissance du chômage, et pour répondre au besoin en programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre.

Étant donné que ces besoins sont la conséquence directe des mesures politiques de son gouvernement, pourquoi la ministre fait-elle fi des conditions déplorable qui existent dans la région métropolitaine de Toronto et pourquoi refuse-t-elle d'agir devant les conditions socio-économiques qui ne cessent de s'y détériorer?

• (1440)

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Comme d'habitude, monsieur le Président, le député a manqué le coche.

Le gouvernement croit fermement—je pense que le député ferait mieux d'écouter attentivement—que la meilleure solution aux problèmes de la pauvreté comporte deux volets. Tout d'abord, la création d'emplois que les travailleurs puissent occuper. A ce propos, je signale au député que le chômage à Toronto est plus bas que jamais. Le deuxième est la préparation et la formation des travailleurs en vue de ces emplois.

C'est ce à quoi nous nous employons dans le cadre de notre stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre et de notre plan d'adaptation de la population active, qui ont été conçus pour les gens dans le besoin. Par le biais également des programmes que nous avons élaborés à l'intention des gens inscrits à l'assistance sociale et qui ont été conçus pour répondre aux besoins des plus nécessiteux.

C'est notre rôle en tant que gouvernement, et c'est son rôle à lui, en tant que représentant des Torontois, de déclarer à la Chambre que c'est bien là ce dont nous avons besoin et que nous obtenons effectivement.

**M. Volpe:** Monsieur le Président, je voudrais rappeler à la ministre que j'ai appris il y a longtemps, à l'époque où j'étais éducateur, à maîtriser l'art d'écouter. Elle aurait dû en faire autant, elle aurait ainsi entendu quelques-unes des histoires d'horreur concernant les répercussions

qu'aura son projet de loi sur l'assurance-chômage. En fait, les régions économiques qui nous ont été présentées hier aggraveront la situation des chômeurs, surtout dans les grands centres urbains comme Montréal et Toronto.

Étant donné que la ville de Toronto compte plus de 74 000 chômeurs, que plus de 2 400 emplois à plein temps ont été supprimés au cours des trois derniers mois seulement, que plus de 80 000 personnes ont grossi les rangs des affamés qui comptent sur les banques d'alimentation de Toronto pour survivre, essentiellement à cause des mesures du gouvernement, étant donné que le conseil de planification sociale a déjà prévu que les coûts des services d'aide sociale augmenteront de plus de 10 millions de dollars, quelles mesures la ministre prendra-t-elle pour assumer ses responsabilités envers les Torontois ou se contentera-t-elle simplement de rejeter ce fardeau sur les municipalités, qui n'ont pas les moyens de jouer le rôle qui lui revient, à elle et à son gouvernement?

**Mme McDougall:** Je voudrais rappeler deux choses au député. Premièrement, en ce qui concerne l'aide sociale que dispensent les municipalités, le député sait que le gouvernement fédéral assume 50 p. 100 de ces frais et qu'il n'est donc pas dans notre intérêt de voir augmenter le nombre d'assistés sociaux.

Deuxièmement, j'ai décidé de me porter candidate dans la ville de Toronto à cause de la situation économique désastreuse dans laquelle le parti que représente le député avait poussée cette région; les Torontois étaient obligés de vendre leur maison, de fermer leurs entreprises, ils perdaient leur emploi. . .

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

\* \* \*

### LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap):** Monsieur le Président, je pose ma question au ministre des Finances. J'ai ici une analyse économique réalisée par l'Association de l'industrie touristique du Canada sur l'impact qu'aura le projet de taxe sur les produits et services.

L'analyse établit que la taxe fera perdre à l'industrie touristique 1,2 milliard de dollars par année et au moins 30 000 emplois. Une autre analyse, par le Tourism, Research and Development Institute of Canada, affirme que la phase 2 de la TPS réduira de 48 000 le nombre d'emplois dans le secteur des services. Un troisième rapport, du secteur de l'hôtellerie de Colombie-